



Appel aux autorités du Canton de Genève pour d'urgentes économies d'énergie

La FEDRE se réjouit qu'en Suisse, plusieurs villes et régions se soient engagées formellement à atteindre l'objectif des 2000 watts par personne. En ce qui concerne Genève, elle se félicite de toutes les initiatives prises par le canton, notamment le projet «Genève-Lac-Nations» qui assurera de façon très économique le chauffage et le refroidissement des bâtiments du quartier international, et de la décision de la ville d'adapter progressivement tous ses bâtiments de façon à atteindre l'objectif des 2000 watts et de renoncer au mazout. Elle rend hommage aux communes qui ont, grâce à des initiatives concrètes, reçu le label «Cité de l'Énergie» et apprécie particulièrement la détermination de SIG (Energies de Genève) en faveur du développement durable.

Mais cela ne suffit pas, c'est pourquoi la FEDRE demande aux Autorités du Canton de Genève de :

- Fixer **de nouveaux objectifs clairs et plus ambitieux** en concertation avec les communes, les entreprises et organisations de la société civile compétentes, et les inscrire dans un plan de développement durable à long terme; prendre des dispositions fiscales et réglementaires incitatives et concevoir les infrastructures nécessaires.
- Exiger, **dès maintenant**, que **toute nouvelle construction** respecte les **normes de la société à 2000 watts** et soutenir par des mesures propres à réduire significativement la consommation d'énergie dans les constructions anciennes.
- Soutenir la **formation liée au développement durable à tous les niveaux** et, en particulier :
 - **Ouvrir à l'Université** de Genève un **Institut des Sciences de l'Environnement**, dans la ligne de la motion soutenue à l'unanimité par le Parlement genevois pour créer une chaire de l'environnement. Les tergiversations et annonces diverses affaiblissent la position de Genève, réduisent sa crédibilité et la privent des moyens appropriés à son ambition de rester une capitale dans ce domaine;
 - Favoriser la connaissance des mécanismes et des techniques du développement durable en encourageant cet enseignement dans les **écoles de métiers** et en facilitant l'accès à des **cours ad hoc** pour les artisans et employés des petites et grandes entreprises;
 - Aborder ces problèmes au **niveau régional lémanique**.
- Faciliter la **mobilité en réduisant la pollution**. En particulier, à cette fin :
 - Mettre en place des **mesures qui éliminent des centres urbains les véhicules polluants**;
 - S'inspirer, pour les **taxis**, des expériences de Berlin et Bâle, qui entendent **privilégier le gaz naturel** comme carburant peu polluant;
 - Soutenir l'initiative de la FEDRE **«Le Salève Autrement»**, qui a défendu le maintien du **téléphérique**, mis en place depuis plusieurs années des **bus-navettes gratuites** pour y accéder, ainsi que sur la crête du Salève, afin de **réduire la pression des véhicules privés**. Prenant en compte les exigences de la **Convention européenne du paysage** et considérant l'importance de l'équilibre biologique, **négozier des garanties concernant l'exploitation future des gravières du Salève** et des engagements précis sur les dates de fermeture et les travaux de rétablissement du site, et informer la population;
 - Demander, dans le cadre des relations frontalières, la réouverture des dossiers **routier et ferroviaire** (ligne existante abandonnée !) du sud du Léman entre Evian et le Valais permettant un **meilleur partage de la circulation entre les deux rives du Lac**, et la mise en place de transports par **bacs sur le Léman** attendue depuis si longtemps.